



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

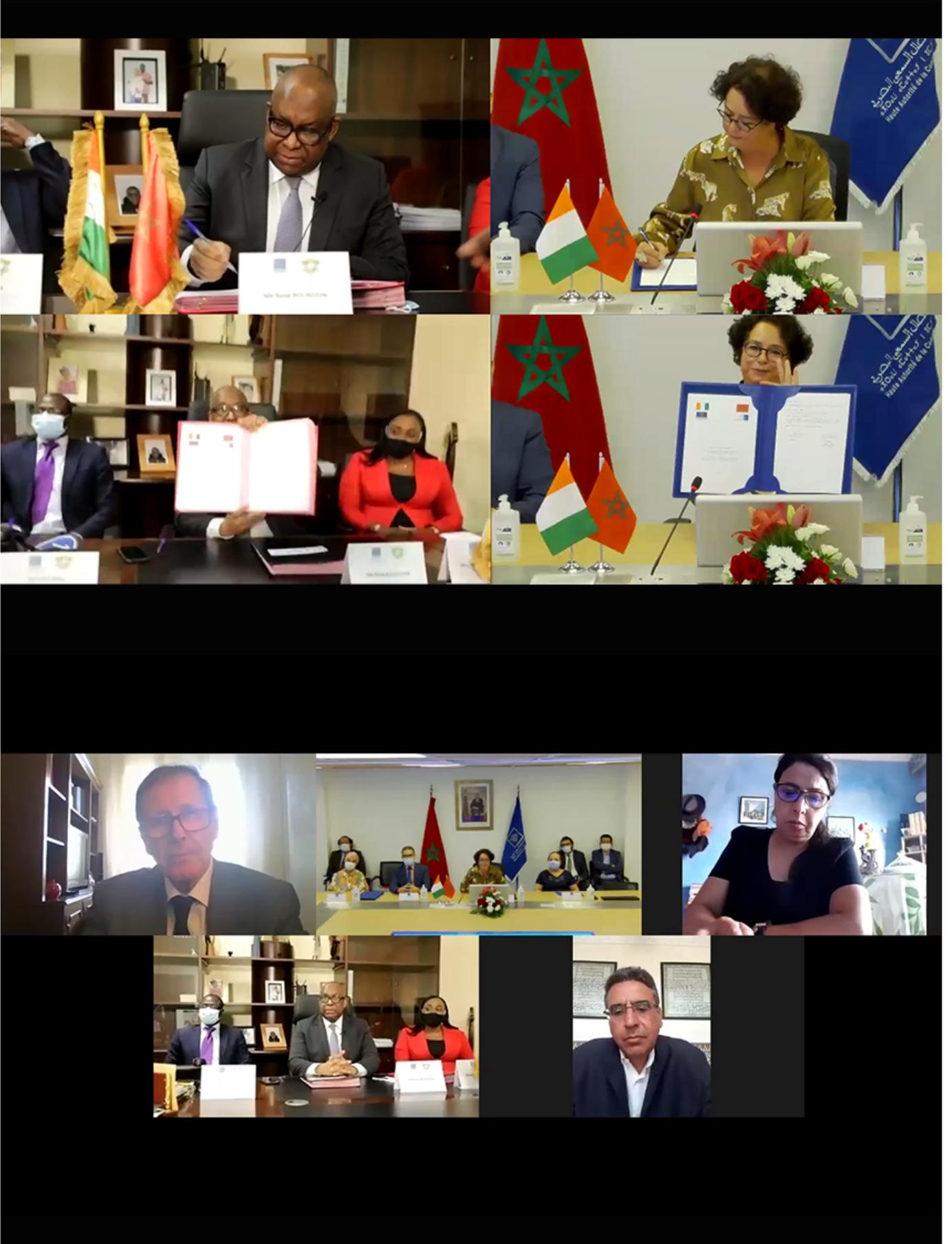
[Accueil](#) > Consolidation des capacités des régulateurs des médias Signature d'une convention de partenariat entre la HACA et son homologue ivoirienne

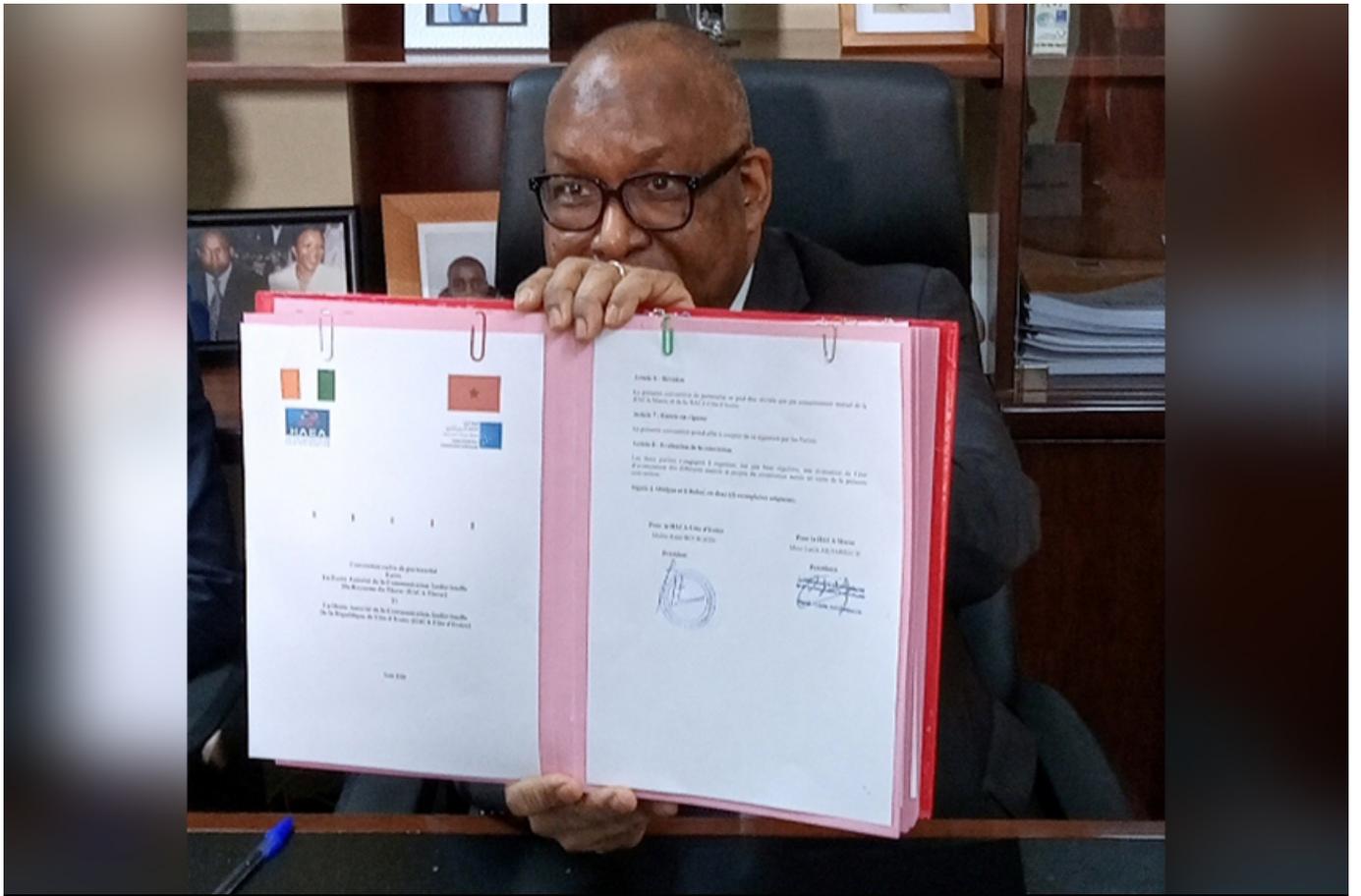
[A](#) [1] [A](#) [1]

Consolidation des capacités des régulateurs des médias Signature d'une convention de partenariat entre la HACA et son homologue ivoirienne

22 sep 2020













La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Latifa Akharbach, et le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire,

Maître René Bourgoïn, ont procédé, le mardi 22 septembre 2020, à la signature d'une convention de partenariat et de coopération entre les deux instances de régulation.

Se fondant, à la fois, sur le rôle et la place spécifiques des médias dans le développement de la culture démocratique et l'animation de la vie publique, et sur la nécessité de consolidation de l'expertise, de l'efficacité et de l'autonomie des instances de régulation, cette convention prévoit plusieurs axes de collaboration entre les deux instances homonymes.

Elle met ainsi, en place un comité mixte en charge de la veille juridique et du développement des modalités de régulation des médias audiovisuels. Les deux régulateurs africains ont également convenu de renforcer le partage des expertises techniques en matière de suivi du pluralisme et d'outils de monitoring des programmes.

Ainsi, et dans un esprit de promotion des complémentarités d'expertise, la HACA Maroc mettra à la disposition de la HACA Côte d'Ivoire la solution informatique qu'elle a développée (HMS-Pluralisme). Cette solution informatique permet notamment le suivi du pluralisme d'expression dans les médias, aussi bien en période normale que lors des campagnes électorales et référendaires.

Lors de la cérémonie de signature organisée à distance, simultanément à Rabat et Abidjan, Mme Latifa Akharbach et Maître René Bourgoïn, ont également relevé l'importance de la concertation entre les deux instances au sein des réseaux de coopération régionaux et internationaux de régulateurs des médias, dont elles sont membres, notamment le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et le Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM).

Ont pris part également à cette cérémonie, M. Benaïssa Asloun le Directeur Général de la HACA, Mesdames et Messieurs Narjis Rerhayé, Jaafar Kansoussi, Ali Bakkali Hassani, Fatima Baroudi, et Badia Erradi, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, ainsi que Madame Dangny, Directrice des Opérateurs Audiovisuels, Monsieur Tuo, Directeur des Technologies, des Etudes et de la Prospective et Monsieur Niamien du service technique, représentant la HACA Côte d'Ivoire.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>